



Unis-Cité

Exemple inspirant de la Promotion 2018

Unis-Cité, pour une société de l'engagement

Unis-Cité

*Récit de Marie Trellu-Kane,
Présidente-fondatrice*

Présentation de la structure :

Depuis sa création en 1995, cette association porte une vision structurante et universaliste : « Construire une société plus solidaire et fraternelle, avec des jeunes plus engagés et respectueux des différences », en promouvant l'idée d'un « service civique universel », étape de vie consacrée à la solidarité et l'action collective, qui devrait devenir une étape incontournable du parcours éducatif de tous les jeunes. Unis-Cité est conçue comme un action tank : un laboratoire d'expérimentation d'une idée évaluée par ses impacts sociaux. Son modèle et ses résultats ont inspiré le lancement du service civique volontaire en France.

Chiffres clefs :

- **80/20** : Répartition entre le temps consacré aux missions d'intérêt général et celui consacré à la formation citoyenne & préparation au projet d'avenir dans l'ADN du service civique « modèle Unis-Cité »
- **Bac-5 à bac+5** : diversité des profils de jeunes d'origines variées effectuant leur Service Civique
- **24** : nombre de jeunes membres de la 1^{ère} promotion de volontaires d'Unis-Cité en 1995
- **7 000** : nombre de jeunes membres de la promotion 2017 d'Unis-Cité
- **123 000** : nombre de jeunes mobilisés en service civique en 2017
- **67%** : nombre de jeunes intéressés par un engagement de Service Civique (soit 500 000 par an)

UNIS-CITE, POUR UNE SOCIETE DE L'ENGAGEMENT

Vous les avez forcément vus. Depuis quelques années, nos rues, nos quartiers, nos établissements pour personnes âgées mais aussi nos stades et nos écoles sont envahis par des jeunes gens au T-Shirt et maillots orange. Qui sont-ils et que font-ils ? “ Ce sont des volontaires âgés de 16 à 25 ans, tous niveaux scolaires confondus, qui effectuent à leur demande et en groupe un service civique d'une durée de 6 à 12 mois au sein de l'association Unis-Cité”, indique Marie Trellu-Kane, co-fondatrice et présidente exécutive de la structure. Naturelle et spontanée, comme toujours, elle peste sur le café qu'elle s'est servi dans les locaux de l'association, près de la porte de la Chapelle à Paris, avant de poursuivre sa description.

“Déployés par 67 antennes présentes dans les 12 régions métropolitaines, ces 7 000 jeunes indemnisés 577 € par mois (indemnité à 80% prise en charge par l'Etat) peuvent choisir de s'investir dans l'un des programmes que nous mettons en œuvre sur le territoire dans les domaines de la solidarité, de la transition écologique, de la santé, de la culture, du numérique pour tous, de la lutte contre l'isolement des personnes âgées..., voire même de l'entrepreneuriat social”, poursuit Marie. Unis-Cité est l'association qui a inspiré et est aujourd'hui

encore le principal acteur et promoteur d'un dispositif national d'encouragement à l'engagement citoyen des jeunes, instauré en France en 2010 par Martin Hirsch et remis au premier plan par le Président François Hollande après les attentats de 2015 : le Service Civique.

Un succès grandissant

Cette nouvelle forme d'engagement des jeunes (un engagement à temps plein ou quasi, sur une durée donnée de 6 à 12 mois, avec indemnisation mensuelle et formations), connaît depuis lors un succès grandissant. Avec 123 000 jeunes en 2017, le nombre de volontaires a fait un bond de 34 % par rapport à l'année précédente. Acmé de l'inscription du service civique dans la vie républicaine, neuf volontaires ont pour la 5^{ème} année consécutive descendu les Champs Elysée aux côtés des troupes françaises lors du 14 juillet 2018. Une création et un fort développement qui doit beaucoup à l'activisme de Marie, qui a renoncé à boire son café - trop amer - pour raconter l'histoire de ce projet qu'elle porte depuis plus de 20 ans.

Retour en 1994. A cette époque, Bill Clinton vient de lancer un programme fédéral appelé Americorps ayant pour vocation de développer l'engagement citoyen des jeunes en les invitant à donner 12 mois de leur vie à leurs communautés, à mi-temps ou temps-plein, avec le soutien financier de l'état fédéral américain. Avec trois autres étudiantes, 2 françaises et 1 américaine, Marie s'interroge : " Et en France ? Lorsqu'on est jeune, comment s'engager concrètement pour changer la société ? Comment faire pour qu'il y ait moins de préjugés et d'intolérance ? » « Le modèle américain nous a inspiré, alors nous avons créé Unis-Cité, pour l'expérimenter chez nous ", explique-t-elle.

D'emblée, l'association est conçue comme un "action-tank". "Pour expérimenter l'idée d'un service civique à la française, étape de vie que les jeunes consacraient à aider les autres, tout en vivant une expérience forte de mixité sociale. Au lieu de publier des tribunes pour partager notre idée, nous l'avons expérimenté concrètement, pour voir si c'était possible, quelle devrait être la durée de ce service, le bon mode opératoire, pour que les jeunes soient vraiment utiles et que cette expérience leur soit vraiment utile à eux aussi. Expérimenter en créant le cadre pour une nouvelle forme d'engagement des jeunes, et montrer par là même que non seulement c'est possible, mais qu'en plus la société a d'énormes bénéfices à en tirer », poursuit Marie. Au-delà du plaidoyer actif en faveur de l'instauration d'un service civique, notre rêve est qu'il devienne naturel que TOUS les jeunes, quels que soient leur parcours scolaire, leurs origines ou leurs propres difficultés, consacrent une étape de leur vie à la solidarité et que cette période d'engagement au service de la collectivité leur permette de rencontrer des personnes d'horizons totalement différents, et d'apprendre à vivre ensemble".

Expérimenter sans cadre légal

Mélanger les jeunes d'origines socio-économiques et de niveaux d'études diversifiés, lutter contre les préjugés, créer la rencontre en travaillant à la mise en œuvre de projets de solidarité pour un double impact de développement personnel et citoyen, tel est le projet des quatre étudiantes qui décident que les 1^{ères} actions des jeunes seraient le soutien aux personnes isolées et sans abris. "Sans aucun cadre légal, et sans le soutien de l'Etat, nous avons expérimenté ce qui est devenu plus tard le « service civique » grâce à des fonds privés et au soutien de collectivités territoriales ", se souvient Marie.

La preuve par l'exemple... Au fil des ans, grâce à l'intense travail de lobbying empirique de l'association, l'idée fait son chemin. Plusieurs municipalités identifient l'action d'Unis-Cité comme un vecteur de renforcement de la cohésion sociale sur leur territoire et d'intégration citoyenne et professionnelle de leurs jeunes. En 1999, l'association remporte une première victoire politique avec la création, suite à la suspension du service

national, d'un statut de « volontaire de la cohésion sociale et de la solidarité », qui lui permet de donner enfin un statut juridique aux jeunes qu'elle accueille et à l'indemnité qu'elle leur verse... Et en 2005, tout s'emballe. La disparition tragique de Zyed et Bouna et les émeutes qui s'ensuivent incitent le Président de la République, inspiré par le modèle proposé par Unis-Cité, à créer un « service civil volontaire » - prévoyant dès lors que 60% du coût du service tel que proposé par Unis-Cité sera pris en charge par l'Etat (indemnité mensuelle des jeunes, couverture sociale, participation à l'encadrement et la formation citoyenne). Cette décision constitue évidemment une reconnaissance du travail mené jusqu'alors par l'association et offre enfin un cadre légal et reconnu à l'échelle nationale à son action.

Dans le même temps, Unis-Cité se rapproche d'autres associations intéressées par le nouveau dispositif public, comme l'AFEV, la Croix Rouge ou la Ligue de l'enseignement, ouvrant alors une phase importante de plaidoyer collectif pour la réussite puis le développement de l'idée. La stratégie est gagnante. Lors des élections présidentielles de 2007, l'ensemble des candidats annoncent le déploiement d'un dispositif de service civique de 6 mois dans leur programme. Et en 2010, la Loi du 10 mars, votée par la quasi-unanimité des parlementaires, instaure le "Service Civique" désormais promu et encadré par une agence ad hoc, l'Agence du Service Civique, dont Martin Hirsch, alors Ministre, prend la présidence, et dont Marie devient administratrice en tant que « personnalité qualifiée ». Ce dispositif prend la suite de l'ancien, avec un financement par jeune moindre, mais une ambition politique bien supérieure, prévoyant 10 000 jeunes cofinancés par l'Etat dès la 1^{ère} année.

Le dispositif prend de la chair

Afin de renforcer la cohésion nationale et favoriser la mixité sociale, celui-ci offre la possibilité aux jeunes de s'engager durant 6 à 12 mois, à raison d'au moins 24h par semaine, dans une mission d'intérêt général dans neuf domaines différents, reconnus prioritaires pour la Nation : éducation, solidarité, santé, culture et loisirs, environnement, développement international et humanitaire, mémoire et citoyenneté, sports, intervention d'urgence en cas de crise. L'Etat prévoit un statut reconnu avec la prise en charge par l'Etat d'une indemnité financière et d'une couverture sociale et retraite pour les jeunes, et d'une petite contribution aux frais d'encadrement et de formation civique des jeunes, par ailleurs supportés par les structures qui les accueillent.

“ Le dispositif prend plus de chair, l'engagement de l'Etat pour développer le dispositif se structure et les missions proposées aux jeunes se multiplient avec de nombreux acteurs de terrain (associations, collectivités locales, établissements publics) susceptibles d'être agréés organisme d'accueil », explique Marie. Sur les 10 000 volontaires prévus la première année, près de 1500 sont accueillis par Unis-Cité. “ Mais ces nouvelles dispositions nous confrontent aussi à la question de notre avenir. A présent que le service civique est devenu une politique publique, le but que nous nous étions fixés semble atteint. Notre existence est-elle toujours légitime ? Si oui, comment nos missions doivent-elles évoluer pour compléter utilement l'action de l'Etat et de toutes ces nouvelles organisations prêtes à accueillir les jeunes ? ”

S'ouvre alors un cycle de réflexion stratégique qui mobilise évidemment les instances dirigeantes de l'association, avec bonheur condamnée à dépasser sa vocation historique (« faire émerger le service civique en France ») en définissant un nouveau périmètre de responsabilité. “La loi identifie neuf domaines d'intervention pour le service civique ? Domaine par domaine, nous continuerons à expérimenter, afin de montrer la voie, secteur par secteur, du potentiel d'impact de jeunes en service civique, y compris sans qualification ni expérience. Nous resterons un labo et porterons nos innovations au plus haut niveau, toujours au service de la jeunesse et de l'intérêt général », raconte la présidente exécutive.

Un potentiel de 500 000 jeunes par an

Avec ses 350 salariés, ses 500 bénévoles et son budget de 17 millions d'Euros en 2017, dont 33% de fonds provenant de partenaires privés (Macif et AG2R LA MONDIALE), avec un dispositif public (le Service Civique), qui mobilise désormais 130 000 jeunes par an, et est fortement soutenu et reconnu par l'Etat comme par l'ensemble de la société, Unis-Cité met désormais en œuvre son action dans 3 directions. Tout d'abord, évidemment, l'accueil du plus grand nombre de jeunes possible au sein de ses programmes de « service civique collectif », qui permettent aux jeunes de vivre une expérience de travail d'équipe dans la plus grande diversité socio-culturelle, au service de grandes causes (les Mediaterrae et « volontaires de la transition énergétique » aident des familles en difficulté financière à adopter des gestes écocitoyens et à réduire ainsi leurs factures énergétiques, les Néocitoyens donnent envie aux enfants des écoles de s'engager à leur tour, les Vitaminés promeuvent une alimentation et une hygiène de vie saines, les Intergénéreux rompent l'isolement des personnes âgées... ». Des programmes qui peu à peu inspirent les acteurs des secteurs concernés à s'appuyer à leur tour sur des jeunes en service civique. Ensuite, le développement et la structuration d'un service civique de qualité sur tous les territoires, avec des actions de formation, de conseil, mais aussi une offre d'intermédiation permettant aux structures trop petites ou hésitantes, de s'appuyer sur l'expertise et l'expérience d'Unis-Cité pour accueillir leurs 1^{ers} jeunes (un ensemble d'activités que l'association a appelé « Unis-Cité Relais »).

Le dernier axe porte sur la poursuite des efforts de plaidoyer pour consolider l'ancrage institutionnel et sociétal du Service Civique et veiller à ce que les moyens financiers nécessaires à son déploiement plus large, à son « universalisation », soient débloqués. Car si depuis 1994 le Service Civique inspiré d'Unis-Cité a d'ores et déjà mobilisé plus de 330 000 jeunes, Marie et ses équipes considèrent qu'on est encore loin de l'objectif et n'ont rien perdu de leurs rêves. « La route est longue avant que le Service Civique ne devienne une étape naturelle dans le parcours de tous les jeunes, avant qu'il ne devienne vraiment « universel et accessible à tous », explique-t-elle. 67% des jeunes se déclarent aujourd'hui intéressés pour s'engager dans ce service civique là, soit un potentiel de 500 000 jeunes par an. L'Etat co-finance aujourd'hui 130 000 missions. Pour réellement rendre le Service Civique accessible à ces 500 000 jeunes, et notamment à tous ces jeunes sans qualification ni expérience, qui eux aussi ne demandent qu'à se rendre utiles, il faudrait y consacrer environ 3,5 milliard d'Euros, soit 7 fois le budget qui lui est aujourd'hui consacré. Alors qu'un nouveau « service national universel » s'apprête à faire son entrée dans le paysage institutionnel, nous devons encore porter haut et fort l'ambition que ce Service Civique là, qui a fait la preuve de son impact, soit obligatoirement proposé à tous les jeunes et accessibles à tous, afin que tous nos jeunes puissent vivre cette expérience unique de « se développer soi-même en rendant service aux autres » ... Nous comptons bien sur la Fondation pour la Co-construction du bien commun pour nous y aider ! », conclut la présidente.

Mise en perspective de la Fondation pour la Co-construction du bien commun :

La Fondation pour la Co-construction du bien commun a décerné à Unis-Cité la distinction de « Grand Témoin » dans la catégorie « Projet Cèdre du Liban », en raison de sa capacité à faire de l'engagement des jeunes un moteur de notre « faire société »

C'est la capacité à faire confiance à la jeunesse et à lui donner les moyens d'être actrice des mutations en cours qui caractérise Unis-Cité.



CONFIANCE